EMPREINTE

LE MAGAZINE DU GROUPE CHEVAL

N°1 - DÉCEMBRE 2021



CHEVAL
AMÉNAGEURS
ENGAGÉS

ENTREPRISE *à mission*

Nous, les femmes et les hommes du groupe CHEVAL, sommes des aménageurs engagés pour développer durablement le territoire avec des équipements de qualité, utiles et innovants.

Nous sommes fiers de nos métiers, de nos réalisations, de nos missions au service des populations et des territoires.

Avec nos parties prenantes, nous sommes déterminés à contribuer à la transition écologique au travers de nos activités et de notre économie circulaire tout en créant une performance durable.

Dans la lignée de ses valeurs, de son ADN et de ses engagements, le Groupe CHEVAL a adopté le 16 décembre 2020 le cadre juridique de « Société à mission ». L'entreprise est devenue la première société des secteurs des travaux publics et de l'environnement en France à revêtir cette forme introduite par la loi Pacte.

Une société à mission est une entreprise dotée d'une RAISON D'ÊTRE et d'objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux qui sont inscrits dans ses statuts et constituent sa « Mission ».

04
ÉCHANGE AVEC JEAN-PIERRE CHEVAL

08
CHIFFRES CLÉS

09
RETOUR EN IMAGES
& en chiffres sur quelques chantiers de l'année

12
TOUR D'HORIZON
Vie du Groupe et de nos filiales

18
ENVIRONNEMENT

18 - Engagé pour l'environnement
22 - Et si nous méthanisions ?
24 - Valorsol, acteur de l'économie circulaire au cœur de la loi AGEC

30
MÉTIERS

30 - L'insertion : une priorité dans la politique RH du Groupe

32
ENTREPRISE À MISSION

40
DÉCRYPTAGE

40 - Objectifs 2026 : alimenter 50 % de notre flotte en énergie renouvelable
42 - À la (re)conquête des friches
44 - Certifications : à quoi servent-elles ?
45 - Agir pour préserver les ressources : l'exemple de Cheval Granulats

• **CONCEPTION, RÉDACTION, MISE EN PAGE :**
Service communication du Groupe CHEVAL

• **CRÉDITS PHOTOS :**
Stéphane Couchet, sauf mentions contraires

• **IMPRIMEUR :** ICA
Imprimerie Courand & Associés
38230 Tignieu-Jameyzieu

Dans une démarche environnementale, ce magazine a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

En couverture : aménagement du giratoire Plovier sud à Saint-Marcel-lès-Valence par les équipes du Groupe CHEVAL, dans le cadre du réaménagement global du carrefour des Couleures (vu du ciel par Guilaume Bailly)

ÉCHANGE AVEC JEAN-PIERRE CHEVAL

Jean-Pierre Cheval, Président du Groupe, revient sur l'année 2021 et dévoile les perspectives de développement du Groupe CHEVAL.



Comment décririez-vous, en une phrase, le Groupe aujourd'hui ?

C'est une équipe dynamique et impliquée qui propose une offre globale pour la réalisation d'aménagements respectueux et durables.

Quel regard portez-vous sur l'année 2021 qui vient de s'écouler ?

2021 est particulière, car nous sommes dans une période post-Covid. Durant toute cette période, les collaborateurs ont su rester mobilisés, impliqués et passionnés. Les chiffres témoignent d'ailleurs de la grande capacité de résilience de notre entreprise.

L'année 2021 a également été l'occasion de mettre en avant la force des synergies et la complémentarité des métiers du Groupe. Nous intervenons de plus en plus sur des chantiers en mettant en œuvre l'offre globale que nous avons su construire au fil des années. Notre nouvelle identité commune vient d'ailleurs renforcer la cohésion de l'ensemble des filiales et par extension des personnes qui constituent aujourd'hui le Groupe CHEVAL.

Pourquoi avez-vous choisi la voie de l'entreprise à mission pour assurer le développement du Groupe ?

L'organisation du Groupe développée au fil des années s'inscrit parfaitement dans les contours dessinés par l'entreprise à mission. Cette nouvelle qualité est en parfaite corrélation avec l'ADN de l'entreprise. La mise en avant des collaborateurs, l'engagement pour l'environnement et le territoire ont toujours été au cœur de la démarche et de la stratégie du Groupe CHEVAL.

Le statut de société à mission est intéressant à plusieurs niveaux. D'une part, il n'occulte pas l'obligation de rentabilité

de l'entreprise. D'autre part, il oblige des engagements forts, des actions concrètes et l'implication de tous. Ce n'est pas que de la communication. L'entreprise à mission permet une véritable émulation collective au service des personnes, des métiers, de l'entreprise et par ricochet du territoire.

Vous avez fait de vos collaborateurs l'un des objectifs de l'entreprise à mission. Quelle place occupe l'humain dans le Groupe ?

L'humain est la clé de voûte de l'entreprise. Je dis souvent que seul, on va plus vite, mais moins loin. Nous sommes plus forts à plusieurs. L'humain permet d'écrire une belle histoire : celle du Groupe CHEVAL.

Quelles sont les perspectives de développement envisagées en 2022 ?

Le Groupe CHEVAL continuera à mettre en œuvre en 2022 toutes les actions qui sont issues de notre bon sens et de notre réflexion collective qu'a suscité la mise en place du statut de société à mission. Le fil conducteur de notre développement est toujours d'élargir nos métiers et notre présence sur les territoires. En 2022, nous poursuivrons donc cette ligne directrice tout en intégrant les axes fixés dans le cadre de la société à mission : donner la priorité à nos 700 collaborateurs, s'engager pour l'environnement et se positionner en tant qu'entreprise citoyenne et impliquée.

Comment le Groupe CHEVAL se prépare-t-il pour l'avenir ?

Depuis quelques années, nous faisons des choix forts par anticipation de la réglementation. Nous nous étions ainsi préparés à la loi ASAP (loi d'accélération et simplification de l'action publique), fixant l'objectif « zéro artificialisation nette des sols » et obligeant, de ce fait, à reconstruire sur la ville. Dans le cadre de son développement, le Groupe CHEVAL a intégré ces dernières années de nouvelles compétences : désamiantage, déconstruction, dépollution et valorisation des matières. Ces activités prennent désormais toutes leurs valeurs.

Selon vous, quels sont les défis que devra relever le Groupe au cours des années à venir ?

Le Groupe CHEVAL doit continuer à agir au service des populations pour maintenir leur qualité de vie en entretenant les infrastructures existantes : celles de la mobilité, de l'accès à la ressource eau, de l'énergie ou de la communication. Ces opérations de maintenance sont indispensables. Toutefois, nous devrons absolument assumer notre responsabilité environnementale. Il est désormais indispensable de favoriser le recyclage des matières, d'avoir recours aux énergies alternatives ainsi que de rechercher la cohabitation entre le biotope et les infrastructures. Le challenge sera par ailleurs de réussir à communiquer auprès du grand public afin qu'il comprenne que les travaux sont utiles aux populations et qu'ils peuvent se faire sans nuire à l'environnement. ▪

L'ENTREPRISE EST À LA FOIS UN LIEU DE VIE, D'ÉCHANGES, DE PARTAGE, MAIS ÉGALEMENT D'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF. EN TANT QU'ENTREPRISE D'AMÉNAGEMENTS RESPONSABLES DU TERRITOIRE, NOUS SOMMES ACTEURS ET GARANTS DU MONDE DE DEMAIN. C'EST UNE BELLE SATISFACTION D'ÊTRE À L'INITIATIVE DE CETTE ÉMULATION COLLECTIVE ET DE TOUTES CES ACTIONS À DESTINATION DE L'AVENIR.



Portes-lès-Valence
Centrales Drôme Ardèche Enrobés & Drôme Béton


CHEVAL
AMÉNAGEURS
ENGAGÉS
AMMANN

CHIFFRES CLÉS

La digitalisation progresse avec quasiment

1 SALARIÉ SUR 2

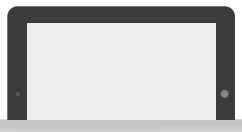
CONNECTÉ

100

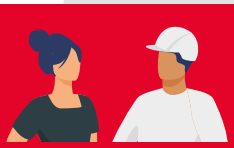
TABLETTES DÉPLOYÉES
pour les chefs de chantier

205

UTILISATEURS
de postes informatiques



Avec l'intégration récente de Blanc BTP, et les recrutements de l'année, **le Groupe comprend désormais :**



700

COLLABORATEURS



25 **NOUVEAUX ALTERNANTS EN 2021**

65 **APPRENTIS AU TOTAL**
soit 10 % des effectifs du Groupe

Ouverture d'une nouvelle carrière située à Génissieux portant à

12



LE NOMBRE TOTAL DE CARRIÈRES

360



ÉLÈVES ET PROFESSEURS
accueillis sur 7 chantiers cette année :
susciter des vocations, c'est aussi ça notre mission.

15 %

= PART MOYENNE DE MATÉRIAUX RECYCLÉS
introduits dans la fabrication de nos enrobés routiers





3 000

CHANTIERS RÉALISÉS
entre novembre 2020 et novembre 2021



RETOUR EN IMAGES

AMÉNAGEMENTS DES ESPACES EXTÉRIEURS DU CENTRE MÉDICAL DE LA TEPPE

Les patients de la Cerisaie à Tain l'Hermitage (institut La Teppe) peuvent profiter d'un extérieur particulièrement agréable et esthétique, grâce à cette création des équipes Valente et Migma. Les ilôts de verdure, composés de gazon et de plantations, sont entourés d'allées en béton quarzé lissé (avec finition hydrogommage).





VUE DU CIEL D'UN CHANTIER RÉALISÉ EN UN TEMPS RECORD PAR NOS ÉQUIPES RHÔNE-ALPES TP AVEC L'APPUI D'ENTREPRISE 26

Le compte à rebours était lancé par la Clinique des Côtes du Rhône (Groupe Noalys) : 2 semaines pour réaliser le parking et les abords du bâtiment : 4 100 m² de réglage, 630 mètres de bordures et 550 tonnes d'enrobés appliquées.





SODETEC : EXPERT EN DÉCONSTRUCTION

Chez Sodetec, la mécanisation offre une grande facilité dans le tri des déchets, une rapidité d'exécution et une réduction de la pénibilité pour les collaborateurs. L'entreprise dispose d'un parc matériel adapté à chaque situation : pelles de 800 kg à 30 tonnes équipées de pinces, cisailles ou broyeurs ; pelles de 8 à 30 tonnes avec cabines pressurisées ; chariots télescopiques ; nacelles électriques ; etc.

1 500 TONNES DE DÉCHETS AMIANTÉS

sont retirées en moyenne chaque année par nos deux filiales spécialisées : Planète Désamiantage et Asbestos.





DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À SAINT-DONAT SUR-L'HERBASSE

Les équipes de Cheval TP étaient particulièrement mobilisées à Saint-Donat cette année, avec notamment, sur la RD 67, le réaménagement de deux giratoires, la création d'un troisième, et le chantier du nouveau collège (terrassement, réseaux, voirie) y compris du futur gymnase.

TOUR D'HORIZON

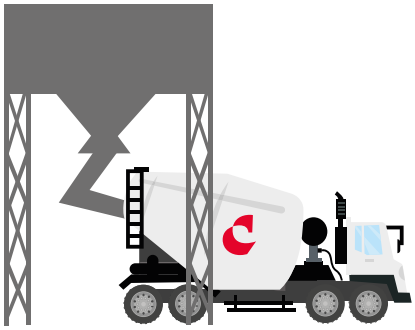
DE 15 À 64 ANS

Au Groupe CHEVAL, l'âge n'est pas une barrière, bien au contraire… Nous recrutons tous types de profils. Jeunes apprentis ou séniors, tout le monde trouve sa place. Les relations intergénérationnelles favorisent la transmission de savoir-faire.



Stanislas Azmard, Franck Frier, Christian Dufour et Timothé Mallinjoud de l'équipe Cheval Maintenance

3 CHANTIERS CONSÉQUENTS & SIMULTANÉS



BRAVO AUX ÉQUIPES DE DRÔME BÉTON…

…qui ont su mener de front des productions particulièrement intenses pour trois gros chantiers de dallages industriels d'avril à septembre 2021.

À noter que Drôme Béton a produit pour deux de ces chantiers une formulation spécifique de béton, sous avis technique ArcelorMittal, permettant la réalisation de dallages industriels sans joint.

1

INTERMARCHÉ
DONZÈRE
nouveau bâtiment de
70 000 m²

2

SCI LA MOTTE
PORTES-LÈS-VALENCE
production de béton
pour une surface totale de dalles de
25 000 m²

3

RAVIOLES SAINT-JEAN
ROMANS
nouvelle usine de
15 000 m²

UN ASCENSEUR SOCIAL POUR GRAVIR LES ÉTAGES

LA PROMOTION INTERNE EST L'UN DES PILIERS ESSENTIELS DE NOTRE POLITIQUE RH. TOUS NOS COLLABORATEURS PEUVENT GRAVIR LES ÉCHELONS S'ILS SONT MOTIVÉS ET DÉVELOPPENT LEUR POTENTIEL.

Démarrant comme ouvrier polyvalent dans le cadre d'un BTS en alternance, j'ai moi-même évolué progressivement dans l'entreprise.



Nicolas MEFFRE,
Directeur général du Groupe CHEVAL

45 % DES POSTES OUVERTS SONT POURVUS PAR LE BIAIS DE LA PROMOTION INTERNE.



Thomas Chanas, ouvrier réseau, Patrice Colonge, chef d'équipe et Lucas Ribes, chauffeur de pelle : trois exemples d'évolution de carrière réussie au sein de cette équipe "réseaux" de Cheval TP

BIENVENUE À BLANC BTP AU SEIN DE LA #TEAMCHEVAL

Implantée à Saint-Julien-en-Vercors, l'entreprise Blanc BTP a intégré le Groupe le 27 octobre 2021. Spécialisée dans les activités de terrassements, de travaux publics, de maçonnerie et de broyage, elle vient renforcer l'offre sur les territoires du Vercors drômois et isérois. Philippe Rouyer assure la direction de cette nouvelle entité regroupant 35 collaborateurs. Elle devient la 17e filiale du Groupe CHEVAL.

L'INTÉGRATION DE CHAQUE NOUVELLE ENTITÉ PASSE PAR DIFFÉRENTES ÉTAPES.

Nous prenons le temps d'observer leurs modes de fonctionnement et leur apportons progressivement les process administratifs et chantier de l'entreprise. À la clé, cohérence, harmonisation et efficience.



Pascale FERLAY,
Directrice de la performance du Groupe CHEVAL



Matinée d'accueil et d'intégration pour l'équipe Blanc BTP

© Groupe CHEVAL



Un chantier atypique pour les équipes de Molina au Parc EverEst à Genas (69)

© Groupe CHEVAL

CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Nous collaborons régulièrement avec les équipes de Molina sur des chantiers. Dernièrement, nous avons effectué des travaux de fouilles archéologiques au Parc EverEst à Genas (69).

NOUS APPRÉCIONS PARTICULIÈREMENT LA COLLABORATION AVEC CETTE ENTREPRISE TOUJOURS À L'ÉCOUTE ET SACHANT S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS POUVANT SE PRÉSENTER.

Molina possède des chauffeurs de pelle à la fois rigoureux, techniques et soigneux. Ce sont des qualités extrêmement précieuses afin de pouvoir réaliser des fouilles archéologiques préventives.

Bertrand Bonaventure,
Directeur de projet Archeodunum

UNE CROISSANCE DYNAMIQUE ET MAÎTRISÉE

315 COLLABORATEURS
CA : 51 M€
2015

2021
700 COLLABORATEURS
CA : 120 M€

Nouvelles filiales intégrées ou créées au fil des années.

AVANT 2015
E26
Valente
Valorsol
Asbestos
Drôme Béton

2016
Drôme
Ardèche
Enrobés

2017
Sablons Enrobés
Molina
Rhône-Alpes TP

2019
SECO

2020
Migma
Sodetec
Planète
Désamiantage

2021
Blanc BTP

Cheval frères ▶ GROUPE CHEVAL ▶ CHEVAL AMÉNAGEURS ENGAGÉS

LA FORME CHANGE MAIS PAS LE FOND !

2021 est l'année du déploiement de la nouvelle identité visuelle du Groupe CHEVAL. Plus qu'un simple changement de logo et de couleurs, cette nouvelle identité s'inscrit dans le prolongement de l'évolution de la société et soutient sa stratégie à long terme. Ce nouveau design rend ainsi hommage à l'ADN du Groupe depuis sa création, renforce l'unité des différentes filiales et permet d'affirmer notre engagement pour le territoire et l'environnement. Au-delà du logo, les couleurs de notre parc matériel seront, elles aussi, progressivement uniformisées.



« Le nouveau logo conserve le « C » emblématique de CHEVAL, tout en supprimant l'évocation du « fer à cheval » pour le remplacer par un graphisme en mouvement, plus dynamique. Son dessin, tel un ruban qui se plie, évoque une tête de cheval stylisée qui va de l'avant. » - ***Jean-Pierre Cheval, Président du Groupe***

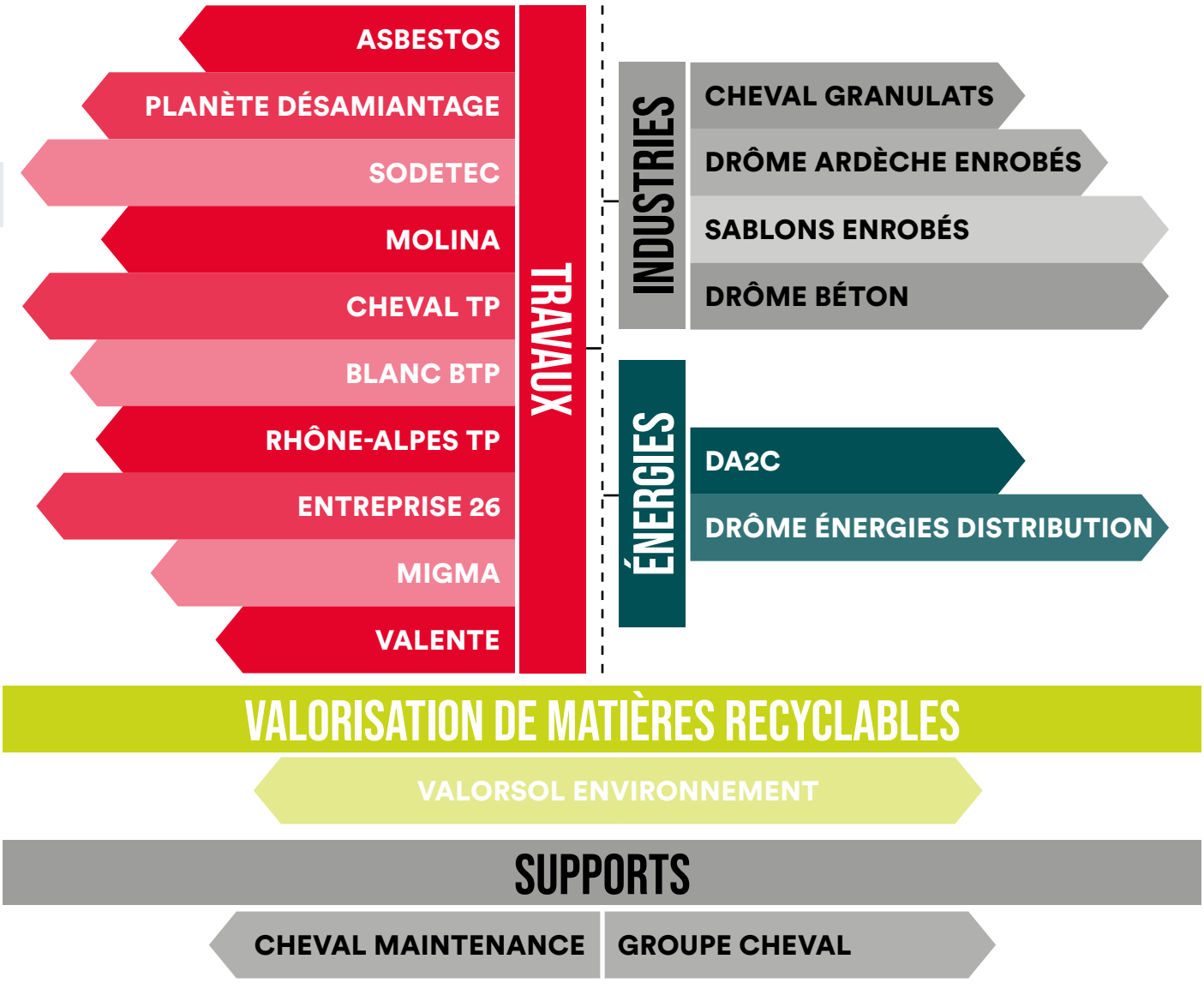
DES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES ET UNE OFFRE GLOBALE

Depuis trois générations, le Groupe CHEVAL s'est construit sur l'acquisition progressive de nouvelles sociétés implantées régionalement. Il dispose aujourd'hui de 17 entités regroupant des métiers complémentaires. Le Groupe propose donc à ses clients une offre globale sur le quart Sud-Est de la France.

NOS MÉTIERS

DÉSAMIANTAGE - DÉCONSTRUCTION - DÉMOLITION - TERRASSEMENTS - RÉSEAUX ROUTES - BÉTONS DÉCORATIFS - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - PRODUCTION D'ENROBÉS, DE GRANULATS ET DE BÉTONS - VALORISATION DE MATIÈRES RECYCLABLES

NOS FILIALES




RFF4000 FM4VISION2
CE 2797

ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

Préserver durablement l'environnement est l'un des engagements forts que s'est fixé le Groupe CHEVAL. Pour y répondre concrètement, le Groupe déploie de nouveaux projets ambitieux autour de la mobilité et de la production.





Un projet de développement de station de rechargement pour les camions avec une énergie alternative, le BioGNV (Bio Gaz naturel véhicule), a été lancé dernièrement. Un consortium d'entreprises s'est rassemblé autour de cette nouvelle ambition : le Groupe Cheval, Prodeval, Transports Jacques Martin, Bertolami et Rovaler, Syndicat d'économie mixte. Il constitue la société Drôme Énergies Distribution, chargée de développer trois stations publiques sur le territoire de Valence Romans Agglo. Ces stations se situeront à Valence, Romans et Bourg de Péage. Elles proposeront deux types de gaz : du GNC (composé de 30 % de Biogaz) et du BioGNC (composé de 100 % de Biogaz issu de production). **La mobilité et la réduction des émissions carbones constituent l'un des défis majeurs du Groupe CHEVAL. D'ici 2026, le Groupe s'est ainsi fixé pour objectif d'alimenter 50 % de sa flotte en énergie renouvelable :** électricité, Biogaz, Biocarburant, et hydrogène si cela est possible un jour.

Côté production d'énergie, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Mondy à Bourg de Péage constitue également un projet de taille. Le Groupe CHEVAL souhaite construire des ombrières pour produire un peu plus de deux fois sa consommation d'énergie. Si les coûts de l'énergie ne cessent de croître, le Groupe pourrait donc être totalement autonome en électricité sur le site et proposer l'excédent de la production au réseau. **Maîtriser les ressources est un enjeu majeur dans la protection de l'environnement.** De ce point de vue, la gestion de la ressource eau est également un véritable défi. Les carrières, les industries et les chantiers du Groupe CHEVAL consomment de l'eau. Il est toutefois important de pouvoir préserver la qualité et la quantité de cette ressource. Le Groupe travaille donc actuellement pour définir et mettre en place des solutions en adéquation avec ses besoins afin de répondre au mieux à cette problématique.



18 octobre 2021 : création officielle de la société Drôme Énergies Distribution, avec de gauche à droite : Sébastien Paolozzi (Prodeval), Didier Martin (Transports Jacques Martin), Stéphane Cousin (Rovaler), Jean-Pierre Cheval (Groupe CHEVAL) et Fabien Bertolami (Bertolami).

© Groupe CHEVAL

Afin de pouvoir poursuivre au mieux sa mission environnementale et son plan de développement, le Groupe a décidé de recruter un directeur des projets environnementaux et de la transition énergétique. Rencontre avec Bertrand Jamonet autour de ses missions et des projets qu'il pilote.



Quel est votre rôle au sein du Groupe ?

Mon poste est en lien avec le passage du Groupe en « société à mission ». Tous les projets qui ont été imaginés dans ce cadre pour répondre à cette nouvelle qualité de l'entreprise doivent désormais être concrétisés sur le terrain. Depuis des décennies, le Groupe CHEVAL place l'environnement au cœur de ses activités et de sa stratégie. L'engagement n'est donc pas une nouveauté pour l'entreprise. Le statut de « société à mission » a simplement amplifié une réalité déjà existante. Mon rôle est donc de prévoir, proposer une trajectoire environnementale, aider à mettre en œuvre les nouveaux projets et contribuer à l'amélioration de tous ceux qui ont déjà été mis en place. Les missions qui sont associées à ce poste couvrent un spectre très large. Je suis donc en lien avec toutes les entités du Groupe.

RARE SONT LES SOCIÉTÉS COMME LE GROUPE CHEVAL QUI S'ENGAGENT À CE POINT.



Pouvez-vous nous donner quelques exemples de projets auxquels vous participez ?

Je participe aux côtés de Damien Laye, responsable du contrôle de gestion, et Mathieu Drogue, responsable bureau d'études, à un projet visant à effectuer le bilan carbone complet du Groupe. Julie Brisseau, assistante service QSE, et Gabriel Desbrun-Masat, assistant contrôle de gestion, se forment actuellement afin de pouvoir réaliser une photographie exhaustive de l'ensemble des émissions de Gaz à effet de serre de l'entreprise. Ce projet, qui a été lancé cette année, servira à élaborer un plan d'actions visant à réduire l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement. Il est donc essentiel.

Je pilote également avec Clément Seignobosc, chargé de la maintenance des outils industriels, une action pour sensibiliser nos chauffeurs à l'éco-conduite et calculer leur consommation d'énergie sur une période donnée. L'objectif de cette action est double. Elle permet non seulement de réduire notre consommation énergétique mais également d'étudier notre impact économique et écologique. Pour réaliser cette opération, 11 chauffeurs ont été choisis. Ils ont tous fait preuve d'un grand engagement.

Un mot pour clôturer cet échange...

Rares sont les sociétés comme le Groupe CHEVAL qui s'engagent à ce point. Le Groupe est remarquable de ce point de vue. Il y a tellement d'entreprises qui font du Greenwashing. Dans le Groupe, l'engagement est une réalité que l'on vit tous les jours. ▪

LE PETIT LEXIQUE *énergétique*

GNV
(Gaz naturel Véhicule)

C'est le nom que l'on donne au gaz naturel utilisé dans le cadre de la mobilité. Constitué à plus de 96 % de méthane, il s'agit du même produit que celui utilisé pour un usage domestique ou industriel et distribué sur le réseau GRDF. Le GNV provient de sources fossiles ce qui le différencie du BioGNV.

50%
DE RÉDUCTION
D'ÉMISSIONS D'OXYDE D'AZOTE

BioGNV
(Bio Gaz naturel Véhicule)

Le BioGNV est un gaz obtenu à partir de la méthanisation de déchets organiques divers et parfois combinés. Comme pour le GNV, le BioGNV est exploitable sous une forme comprimée, le BioGNC, et sous une forme liquide, le BioGNL. Le Groupe CHEVAL a pour ambition de proposer du BioGNC, forme la plus répandue de BioGNV pour alimenter sa flotte de camions.

2X MOINS BRUYANT

Biocarburant

Carburant combustible liquide ou gazeux produit à partir de matériaux organiques non fossiles et provenant de la biomasse, matière organique d'origine végétale comme l'huile.

5e SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Hydrogène

L'hydrogène est un vecteur énergétique. Combiné à une pile à combustible, l'hydrogène permet de produire une énergie importante tout en rejetant uniquement de l'eau. Son grand avantage : il est très facile d'en produire notamment à partir de l'électrolyse de l'eau.

ET SI NOUS MÉTHANISIONS ?

Parmi les axes de développement du Groupe CHEVAL, la question des énergies renouvelables et de la transition énergétique occupe une place centrale. Différents projets sont actuellement à l'étude dont un de construction et d'exploitation d'une usine de méthanisation. Outre la production d'énergie « verte », ce projet est également l'occasion de répondre à un objectif fort du Groupe : la valorisation de la matière. La méthanisation a donc tout d'une filière d'avenir. Mais comment fonctionne véritablement le processus de méthanisation ? Quels sont ses atouts ? Nous vous disons tout ce qu'il faut savoir pour être incollable sur le sujet.



Tout comprendre sur la méthanisation

La méthanisation est un phénomène biologique naturel de dégradation de la matière organique animale ou végétale par des bactéries dans des milieux favorables et privés d'oxygène (anaérobie). Ce processus peut s'opérer naturellement dans les marais ou être reproduit volontairement dans des installations dédiées appelées des méthaniseurs. La méthanisation permet de produire deux sortes de composants : du biogaz, majoritairement constitué de méthane, et du digestat. Le biogaz est valorisable de différentes manières. Il peut :

- Servir de carburant pour les véhicules : il s'agit alors de Bio Gaz Naturel Véhicule (BioGNV)
- Être injecté après purification dans le réseau de gaz naturel en tant que biométhane
- Être utilisé comme combustible dans une chaudière pour produire de la chaleur
- Alimenter un moteur pour fabriquer de l'électricité et de la chaleur en même temps.

Sous forme solide ou liquide, le digestat peut, quant à lui, servir de fertilisant afin de nourrir les cultures agricoles ou d'amendement permettant ainsi un équilibre du sol. Utiliser le digestat permet de réduire l'utilisation des engrais de synthèse.

Valoriser les matières organiques

Les matières organiques pouvant être utilisées dans les méthaniseurs sont extrêmement nombreuses. Ces matières sont appelées « intrants » ou « substrats » et proviennent d'activités diverses. Elles peuvent être issues des exploitations agricoles (fumier et lisier, menues pailles, cultures intermédiaires, résidus des cultures, etc.), des collectivités (résidus alimentaires des écoles, maisons de retraites, biodéchets des ménages, déchets de tontes), des structures d'assainissement (eaux usées des industriels, etc.) ou des entreprises du territoire (déchets d'entretien d'espaces verts, invendus alimentaires, etc.). Les effluents d'élevage représentent actuellement la plus grosse part des déchets méthanisés. Toutefois, afin de produire des quantités de méthane plus importantes, il est nécessaire de réaliser un apport de matières contenant plus de carbone. Dans la méthanisation, tout est question d'équilibre.

Un méthanisateur traitant 15 000 t de déchets par an = 500 maisons chauffées ou 60 bus alimentés en carburant

Source : Ademe

Un projet bénéfique et responsable

La méthanisation présente des atouts incontestables. La valorisation des déchets est le premier d'entre eux. De grandes diversités de déchets organiques — dont des déchets graisseux ou très humides qui ne sont pas compostables — peuvent en effet être utilisées comme intrants à destination des méthaniseurs. Cela permet une réduction des déchets à incinérer ou à enfouir. Le traitement des déchets est par ailleurs beaucoup moins coûteux : 50 euros la tonne pour la méthanisation contre 100 euros pour l'incinération ou le stockage de déchets. La méthanisation est donc non seulement écologique mais également économique.



Offrant la possibilité de produire de l'énergie renouvelable, ce procédé de transformation de la matière organique est une merveilleuse opportunité de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. La méthanisation permet de diversifier le mix énergétique et de répondre ainsi aux défis de la transition énergétique. Elle participe de la volonté de passer d'une ère « tout nucléaire » à une ère intégrant les énergies renouvelables. C'est un enjeu majeur afin d'améliorer l'indépendance énergétique de notre territoire et de limiter, de ce fait, notre empreinte carbone. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) fixe d'ailleurs pour objectif de porter à 10 % la part de gaz renouvelable dans la consommation française de gaz naturel à l'horizon 2030.

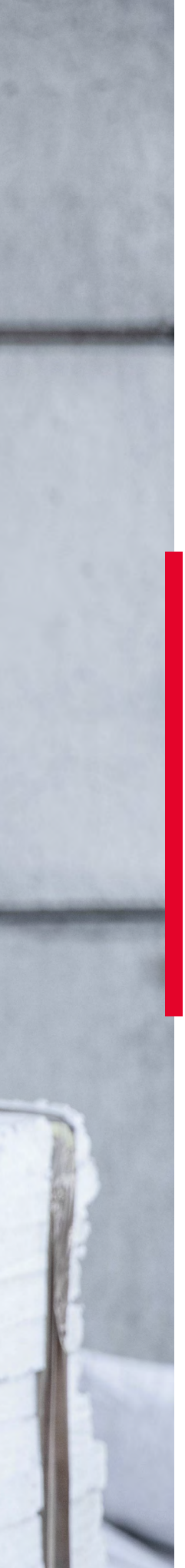
La méthanisation est également une solution efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le biogaz est en effet une alternative possible aux énergies fossiles notamment pour l'alimentation des véhicules. Le procédé permet par ailleurs de capter le CO_2 et le méthane, puissant gaz à effet de serre responsable de 30 % du réchauffement climatique. À l'occasion de la COP26, plus de 80 pays se sont d'ailleurs engagés à en faire baisser significativement les émissions d'ici 2030. La méthanisation pourrait apparaître comme un recours possible surtout lorsque l'on sait que la première source de méthane est issue du secteur agricole et de la décomposition de matière organique en particulier des effluents d'élevage. ▪

OFFRANT LA POSSIBILITÉ DE PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE, CE PROCÉDÉ DE TRANSFORMATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE EST UNE MERVEILLEUSE OPPORTUNITÉ DE RÉDUIRE NOTRE DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES.

VALORSOL, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DE LA LOI AGEC

Créateur de solution pour les déchets des professionnels, Valorsol Environnement se présente comme un acteur incontournable dans l'application de cette nouvelle réglementation. L'entreprise traite en effet sur ses plateformes de la Drôme, de l'Isère et du Rhône l'ensemble des produits concernés par le texte dont les menuiseries en fin de vie valorisables à plus de 85 %.



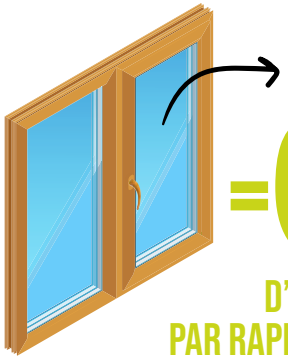


Valorsol Environnement assure le démantèlement des menuiseries en fin de vie — fenêtres, portes et volets usagés — en séparant PVC, aluminium, métal, bois, verres. Les matières deviennent par la suite matières premières secondaires dans leurs filières de recyclage respectives. Valorsol Environnement apporte une réelle plus-value dans le traitement de la filière verre. En effet, le verre démantelé est envoyé à Salaise-sur-Sanne chez Saint-Gobain Glass pour être transformé en verre float. L'entreprise est ainsi le premier fournisseur de calcin (verre collecté, trié et nettoyé) issu des menuiseries en fin de vie en Auvergne Rhône-Alpes. Pour chacune de ses filières de déchets, Valorsol Environnement cherche les solutions les plus locales possibles. L'entreprise est particulièrement attentive à la traçabilité de la matière collectée.

CÔTÉ RÉGLEMENTATION

Votée en février 2020, la loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2023. Cette loi impose aux industriels et aux entreprises du bâtiment de mettre en place une filière de responsabilité élargie du producteur (REP) pour l'ensemble des produits, équipements et matériaux de construction. Des décrets d'application devraient prochainement être soumis à consultation. Ils devraient préciser les obligations de tri et de valorisation des matières issues de 7 flux de déchets : bois, verre, plastique, plâtre, ferraille, matière inerte, carton ou papier.





VERRE FABRIQUÉ AVEC DU *calcin*

=60%

D'ÉMISSIONS DE CO_2 EN MOINS PAR RAPPORT À DU VERRE CLASSIQUE

Pour la filière des menuiseries en fin de vie, les fournisseurs de Valorsol Environnement se situent entre Besançon et Béziers. Peu de sociétés offrent en effet la possibilité aux professionnels de gérer des volumes importants. Cette année, 1 800 tonnes de menuiseries ont été démantelées et valorisées chez Valorsol, le tout à la main ce qui permet d'obtenir une très belle qualité de la matière. Les volumes augmentant — plusieurs milliers de tonnes sont envisagés l'an prochain — un projet innovant a été amorcé afin de passer d'un stade artisanal à un stade beaucoup plus mécanisé. Cette mécanisation des process est une nouveauté en France pour ce genre de filière. Il a donc été nécessaire de tout imaginer.

« IL FAUT AIDER NOS COMPAGNONS AFIN QU'ILS PUISSENT POURSUIVRE LEUR ACTIVITÉ PLUS AISÉMENT.

Le travail manuel est gage de qualité. L'objectif est de conserver cette qualité tout en réduisant la pénibilité des collaborateurs et en augmentant la rapidité d'exécution. La difficulté est d'imaginer un process mécanisé simple. C'est grâce aux équipes qui ont participé à la mise en place des process et pour eux qu'un nouveau projet de mécanisation verra le jour.



François PICART,
Directeur de Valorsol Environnement

Le traitement des menuiseries en fin de vie au sein de Valorsol Environnement entre dans le cadre d'application de la loi AGEC. L'ensemble de l'organisation de l'entreprise s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans cette nouvelle réglementation. Cette loi prévoit en effet de pouvoir collecter les déchets triés des professionnels à travers des points de collecte. Valorsol Environnement possède quatre déchetteries en propre destinées aux professionnels : Portes-lès-Valence, Sablons, Bourg de Péage et Mions. L'entreprise développe également un concept de déchetteries en partenariat et en franchise avec pour objectif de mailler le territoire. Parmi les moyens de collecte, Valorsol Environnement met également à la disposition des professionnels sur les chantiers et des entreprises plus de 1 000 bennes de 8 à 35 m^3.

Valorsol Environnement a mis en œuvre différents moyens de collecte et possède plusieurs unités de production qui sont réparties aujourd'hui sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes. La société a pour ambition d'amplifier ses partenariats avec d'autres territoires du quart Sud-Est de la France. Elle souhaite mettre en place le traitement des matières issues des onze flux qu'elle gère actuellement pour les collectivités et les négoces de matériaux. L'objectif est d'éviter les enfouissements pour toutes les matières qui peuvent être triées et valorisées. ▪

4 000 t

DE MENUISERIES EN FIN DE VIE TRAITÉES D'ICI 2022

10 *Filières*

DE VALORISATION CRÉÉES

LAINE DE VERRE, PLÂTRE, DÉCHETS VERTS, POLYSTYRÈNE, BOIS A, BOIS B...

1 000

BENNES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES





CHEVAL GRANULATS
Chargeur de 50 tonnes dans la carrière de Bourg de Péage



L'INSERTION : UNE PRIORITÉ DANS LA POLITIQUE RH DU GROUPE

Depuis de nombreuses années, le Groupe CHEVAL mène une politique de ressources humaines inclusive, volontariste et engagée. Partenaire de la vie économique et sociale des territoires sur lequel il est présent, le Groupe est particulièrement actif dans le domaine de l'insertion professionnelle favorisant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Les filiales du Groupe collaborent ainsi régulièrement avec différents acteurs de l'insertion présents au cœur de leur territoire d'implantation (Plateforme emploi, missions locales, Pôle Emploi, Groupe ARCHER…) afin de recruter et de former ces personnes éloignées de l'emploi. Plusieurs d'entre elles ont intégré le Groupe CHEVAL par le biais de l'intérim d'insertion et ont ensuite été recrutées durablement. Au sein de nos entités « travaux » dans la Drôme, nous avons ainsi embauché en CDI 3 collaborateurs issus de l'insertion entre juillet 2020 et juin 2021. 6 500 heures d'insertion ont par ailleurs été réalisées sur la même période.



Jean-Yves RIGARD-CERISON
Directeur de E26

GRÂCE À CETTE POLITIQUE, NOUS NOUS ENGAGEONS SOCIALEMENT ET C'EST IMPORTANT.



Gjergji RIVELINO
Albanais
Salarié chez E26

« Chez E26, certains de nos collaborateurs sont étrangers. Ils ont été recrutés grâce au GEIQ BTP, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification. Le GEIQ est une association qui forme et accompagne des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Quand il s'agit de personnes étrangères, l'association s'occupe de toutes les démarches administratives ; il y en a, en effet, beaucoup et cela représente donc une véritable aide pour l'entreprise. Nous avons donc tout à gagner dans cette aventure. Les collaborateurs à qui nous avons donné leur chance nous le rendent chaque jour sur le chantier. Ils sont motivés et heureux de travailler. L'enjeu est, en effet, important pour eux, car ce travail leur permet de subvenir à leurs besoins et de s'insérer dans la société. Grâce à cette politique, nous nous engageons socialement et c'est important. »

D'AUTRES ACTIONS NOUS PERMETTRONT DE RENFORCER NOTRE POLITIQUE D'INSERTION, COMME NOTRE PARTICIPATION AU PROGRAMME HOPE EN 2022.

Ce parcours novateur permet l'insertion par l'emploi de personnes réfugiées. L'AFPA et le GEIQ BTP se chargent de leur formation en français et au métier visé (maçonnerie ou VRD nous concernant). De notre côté, nous nous engageons à recruter ces personnes au sein du Groupe CHEVAL.



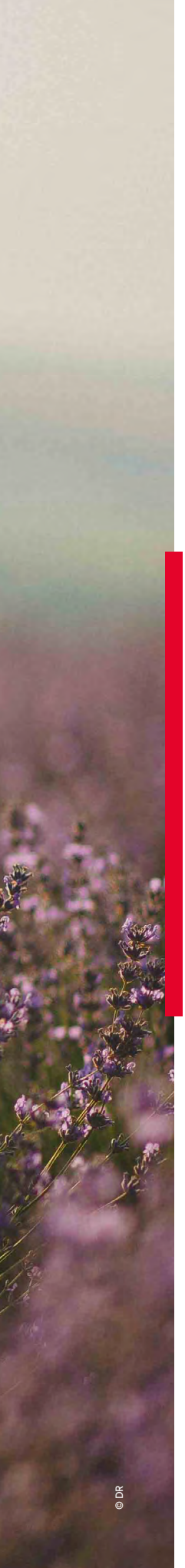
Nadège FERRIER,
Directrice des ressources humaines du Groupe CHEVAL



E26
Aménagements urbains, quartier de la Bayot à Valence

ENTREPRISE À MISSION





© DR

ENTREPRISE À MISSION
PLUS QU'UNE RAISON D'ÊTRE, DES PROJETS CONCRETS

Le 16 décembre 2020, le Groupe CHEVAL est devenu la première société du secteur des travaux publics à revêtir le statut d'entreprise à mission. Introduit par la loi PACTE, ce nouveau statut a pour objectif d'encourager une démarche plus responsable des sociétés en démontrant la possibilité d'allier sens et performance. Pour les entreprises, cela implique de se fixer des objectifs sociaux et environnementaux à poursuivre dans le cadre de ses activités. Ces objectifs constituent sa « mission ». Mais concrètement, comment cela se traduit-il ? Plus qu'une raison d'être inscrite dans ses statuts, l'entreprise s'engage pour des projets spécifiques pleinement intégrés à sa stratégie économique. Le Groupe CHEVAL a ainsi choisi de mener ses actions autour de trois engagements principaux lui servant d'axe de conduite : donner la priorité aux 700 salariés, s'engager pour l'environnement et se positionner en tant qu'entreprise citoyenne et impliquée.

TERRITOIRE D'AVENIR, DES ENTREPRISE QUI S'ENGAGENT



Une matinée pour tout comprendre sur le statut et la démarche d'une « entreprise à mission ».

Initiée par le Groupe CHEVAL, la matinée « Territoire d'avenir : des entreprises qui s'engagent » a eu lieu le 14 septembre 2021 à Châteauneuf-sur-Isère en présence de 170 personnes : une cinquantaine de dirigeants d'entreprises du territoire et de nombreux représentants des collectivités et de l'État (Marie Argouarc'h, secrétaire générale de la Préfecture de la Drôme, Célia de Lavergne, députée de la Drôme et Laurent Monnet, Vice-Président à l'économie de Valence Romans Agglo, etc.). À travers le témoignage d'experts, l'objectif de cette rencontre était de mieux comprendre le statut et la démarche « d'entreprise à mission ».

Qu'apporte cette nouvelle qualité à l'entreprise et à son environnement ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les entreprises pionnières et comment peut-on les contourner ? Comment devenir « société à mission » ? Telles ont été ainsi les questions abordées au cours de deux tables rondes par Lionel Brard, Président Eau de Valence et Président du SCOT de Rovaltain, Anne-France Bonnet, secrétaire générale de la communauté des entreprises à mission, Sabine Buis, intervenante à l'emlyon et spécialiste de la responsabilité territoriale des entreprises, Sylvain Pertusot, directeur adjoint BPI France Le Lab, Jean-Pierre Cheval, Président du Groupe CHEVAL, et Véronique Degottex, directrice générale adjointe en charge de la stratégie et de la finance du Groupe. Un reportage vidéo intitulé « Eux aussi sont convaincus et engagés » est également venu rythmer ces échanges ajoutant une nouvelle perspective au débat.

Moment d'échanges et de décryptage autour de l'engagement, cette rencontre nourrie par des échanges particulièrement riches et constructifs a su fédérer les principaux acteurs du territoire autour des défi sociaux et environnementaux majeurs auxquels le monde et les entreprises sont confrontés. L'occasion de montrer que la responsabilité est désormais l'affaire de tous et qu'elle fait partie des principales préoccupations des structures publiques et privées. En organisant cette manifestation, le Groupe CHEVAL souhaitait réussir à faire bouger les lignes. Il espère avoir donné l'envie de le rejoindre dans ce mouvement afin de créer un territoire d'avenir avec des entreprises qui s'engagent. ▪

CEUX QUI ADOPTENT LE STATUT D'ENTREPRISE À MISSION SONT PRÉCURSEURS

et sont ceux qui vont emmener les autres avec eux vers une vision de l'entreprise plus humaine, plus sociale, plus environnementale.



Célia DE LAVERGNE,
Députée de la Drôme



© Groupe CHEVAL

LES STRUCTURES DOIVENT ÉVOLUER. CHACUN DOIT ÊTRE RESPONSABLE DE SES ACTES.

C'est la logique derrière la société à mission, avoir un impact positif et corriger les impacts négatifs. On est dans un moment de bascule et espérons que cela s'amplifie.



Arnaud LEROY,
PDG de l'ADEME

L'ENTREPRISE À MISSION EST UNE SUPERBE OPPORTUNITÉ DE FÉDÉRER UN COLLECTIF.

L'intérêt de la société à mission est de créer des missionnaires, d'avoir un surplus d'engagement des collaborateurs pour quelque chose qui dépasse la simple activité économique voire même la simple dimension sociale ou le bien-être. On crée alors une valeur transcendantale à un collectif qui est prêt à s'engager.



Thierry PICQ,
Professeur à l'emlyon
et co-fondateur Act4 Talents

NOS AMBITIONS

1. **Continuer à développer les conditions de travail et la qualité de vie des collaborateurs** (formation, évolution, reconnaissance, matériel, organisation, préparation de l'avenir des jeunes, pérennisation et développement des emplois…).

2. **Mettre en place toutes les actions possibles pour préserver l'environnement et assurer une transition écologique** (limiter l'empreinte carbone, contribuer à la transition énergétique, protéger et respecter la biodiversité, préserver la ressources eau…).

3. **S'investir davantage pour le territoire sur lequel nous vivons et intervenons au quotidien dans le cadre de nos activités d'aménagement et de valorisation des déchets** (favoriser l'économie circulaire, dynamiser la vie économique des territoires…).

C'EST UN VÉRITABLE PROJET COLLECTIF QUE NOUS AVONS ENGAGÉ. UNE FOIS LES AMBITIONS DÉFINIES, LES COLLABORATEURS ONT PU DONNER LEUR AVIS, PARTAGER LEURS IDÉES, ETC.

Pour être « société à mission », la loi prévoit la mise en place d'un Comité de mission, comprenant au moins un salarié de l'entreprise et des membres externes, représentants de nos parties prenantes (clients, partenaires, etc.). Au Groupe CHEVAL, nous avons fait le choix d'impliquer également les collaborateurs avec la création d'un Comité opérationnel. Cinquante volontaires se sont mobilisés pour mener à bien les 52 projets de l'entreprise à mission. Rendez-vous à l'été 2022 pour le premier bilan.

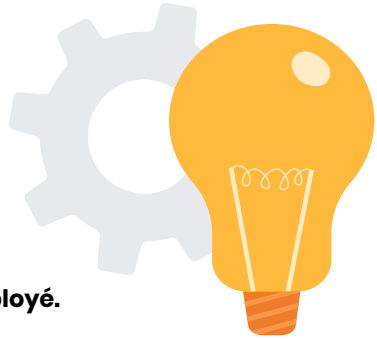


Véronique DEGOTTEX, Directrice générale adjointe en charge de la stratégie et de la finance du Groupe CHEVAL



Quelles actions mettre en œuvre pour atteindre nos ambitions ? C'était l'une des thématiques des séances de travail proposées en interne.

LES PROJETS DE L'ENTREPRISE À MISSION



Pour mener à bien notre mission, près de 200 idées ont été proposées par les collaborateurs : 52 projets retenus et un pilotage transversal en mode projet déployé.

Parmi les projets qui ont démarré en 2021, voici quelques exemples :

Améliorer l'accueil et l'intégration des jeunes en alternance et renforcer l'implication de leur tuteur en les accompagnant.

Former les salariés à l'écoconduite et les challenger pour réduire leur consommation de carburant.

Impliquer les élèves du territoire sur des projets d'embellissement et qualitatifs lors d'ateliers pratiques.

Et parmi ceux à venir en 2022 :

- Développer les formations par des experts internes.
- Proposer des journées « Vie ma vie » : programme de découverte des métiers du Groupe.
- Compenser nos consommations de papier en offrant la plantation d'arbres à nos clients.
- Développer la production d'énergie renouvelable (solaire et méthanisation).
- Développer les véhicules/ engins hybrides et énergies alternatives.
- Préserver la ressource eau en la réutilisant sur les chantiers et industries du Groupe.
- Mettre en place des formations dédiées à nos métiers lorsqu'il n'en existe pas, pour l'application de béton par exemple.



VALENTE
Aménagements paysagers du futur Palais des congrès à Valence



MIGMA
Aménagements béton sur un giratoire

OBJECTIF 2026

ALIMENTER 50 % DE NOTRE FLOTTE EN ÉNERGIE RENOUVELABLE



La flotte poids-lourds passe progressivement au Biogaz

Voici un objectif fort, ambitieux et impactant mais tout à fait réalisable. La date de 2026 n'a pas été choisie au hasard. Dans le but d'améliorer la qualité de l'air, Paris est devenu une zone de circulation restreinte. Dès 2024, seuls les véhicules Crit'Air 1 et 2 pourront accéder à la Capitale. Dans la Région Auvergne Rhône-Alpes, aucune annonce n'a encore été faite. Toutefois, les villes de Lyon et Grenoble sont désormais sous bannière écologiste. Nul doute que la question se posera donc dans les années à venir pour ces deux grandes agglomérations, et peut-être même pour d'autres. Il faut donc anticiper le plus tôt possible et tenter de trouver des solutions afin de pouvoir continuer à exercer les activités du Groupe sans entrave. Outre la réglementation, il est également urgent de réduire au maximum notre impact en CO_2. La mobilité ne peut plus être envisagée sans responsabilité.

Le Groupe a donc dû réfléchir à la stratégie la plus pertinente à adopter face à cette nouvelle problématique. Fallait-il se concentrer sur le développement d'une seule énergie renouvelable ou au contraire privilégier la diversité ? Le plus simple aurait sans doute été de passer une partie de la flotte au biocarburant. Le Groupe renouvelant ses engins tous les 7 ans, il aurait alors suffi de choisir de nouveaux camions. Toutefois, cette solution aurait été une erreur, car nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour privilégier une énergie plutôt qu'une autre.

À l'issue de nombreuses réflexions sur le sujet, le Groupe a donc finalement décidé de miser sur des solutions multiples afin de bénéficier d'une plus grande sécurité ainsi que d'un large choix de véhicules. La maîtrise des coûts de fonctionnement a également pesé dans la balance. Dernièrement, le prix du gaz et de l'électricité a en effet augmenté de manière significative. Le biocarburant apparaît aujourd'hui comme une solution avantageuse mais les cours de l'énergie ne sont malheureusement pas immuables. L'hydrogène pourrait également venir bouleverser le monde des énergies renouvelables. Pour beaucoup, cette nouvelle source d'énergie apparaît comme l'avenir de la mobilité et des transports. Selon une grande enquête internationale menée par Yougov et parue en septembre 2021, 44 % des Français en sont même convaincus. Le Groupe CHEVAL reste donc ouvert aux opportunités qui pourraient se présenter. Ne pas s'enfermer et s'adapter en fonction des besoins, telle est la stratégie du Groupe. On vous donne rendez-vous en 2026 pour faire un point sur la nouvelle mobilité du Groupe CHEVAL. ▪


CHEVAL
CHEVAL
E26
Aménagem
urbains
Routes
Revêtements

À LA (RE)CONQUÊTE DES FRICHES

Selon l'ADEME (2017), la France compterait entre 300 000 et 400 000 friches industrielles représentant une surface totale comprise entre 90 000 et 150 000 hectares. Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, la reconversion de ces friches constitue un véritable enjeu pour l'aménagement durable des territoires. Les collectivités ainsi que les industriels l'ont d'ailleurs bien compris. Des dizaines de projets de réhabilitation d'anciens sites industriels, miniers, commerciaux ou administratifs sont ainsi menés chaque année à travers la France dont certains par le Groupe CHEVAL.



Les équipes de Molina sur le chantier de Terenvie à Feyzin (69), plateforme innovante de valorisation des terres excavées

La reconquête des friches en région Auvergne Rhône-Alpes

Les friches sont actuellement au centre de toutes les attentions et les projets de reconversion se multiplient. Face au nombre croissant de dossiers déposés, l'État a d'ailleurs décidé en juin dernier de doubler l'enveloppe de 300 millions d'euros prévue pour aider au recyclage des friches. Ce sont donc 544 projets qui devraient bénéficier de cette subvention cette année.

En raison d'un passé industriel fort, la région Auvergne Rhône-Alpes représente la première région concernée par les friches dans l'Hexagone. Elle concentre en effet à elle seule plus de 18 % des sites et sols pollués recensés en France (source : BASOL 2018). Pour aider les collectivités locales et les professionnels dans les projets de requalification, la région a initié une action originale, IDfriches financée par des fonds européens et portée par deux réseaux professionnels. L'objectif : mobiliser des spécialistes de la gestion foncière, professionnels des travaux publics et de la dépollution, chercheurs en remédiation des sols afin de trouver des idées pour mener à bien les projets de reconversion et aider ceux qui ont décidé de se lancer dans l'aventure.
Les friches industrielles représentent un réservoir foncier de taille que les élus ne peuvent désormais plus ignorer. Avec la loi ASAP* ayant fixé l'objectif « zéro artificialisation nette des sols », le recyclage de ces sites est devenu une nécessité presque absolue car ils constituent des milliers d'hectares susceptibles d'être transformés pour accueillir de nouveaux logements ou entreprises. Outre cette opportunité foncière, la reconversion des friches offre également la possibilité de redynamiser le territoire notamment le centre urbain, de valoriser un patrimoine bâti existant ainsi que d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement et du cadre de vie. Ainsi, ce sont déjà plus de 25 projets de requalification qui ont fait l'objet d'un accompagnement de la Région Auvergne Rhône-Alpes depuis le lancement du programme IDfriches en 2015, soit 170 hectares.

Des projets longs, coûteux et complexes

Un projet de réhabilitation d'une friche n'est toutefois pas toujours aisé et peut se heurter à de nombreuses difficultés. Le coût — environ 1 million d'euros par hectare — et par extension le financement du projet et son équilibre économique apparaissent ainsi comme de réels facteurs de questionnement. S'ajoutent à ces interrogations financières d'autres sujets, et non des moindres, dont celui de la réalisation même du projet. En effet, qui dit friche industrielle dit le plus souvent site et sols pollués avec des taux élevés d'hydrocarbure, de métaux lourds ou de matières hautement toxiques. En raison de leur passif, ces sites présentent d'ailleurs le plus souvent des problématiques complexes de pollution.

Dans la plupart des projets, la reconquête des friches passe donc avant tout par la faculté de réaliser des opérations de déconstruction et de dépollution ; des opérations entièrement encadrées par l'État. En effet, la solution choisie par le chef de projet pour dépolluer doit pouvoir répondre à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués définie par le Ministère en charge de l'environnement datant d'avril 2017. Cette solution doit offrir le meilleur compromis sur la base de considérations à la fois environnementales, sanitaires, techniques et économiques. Une fois le ou les procédés arrêtés, le succès de la reconversion de ces friches est

*ASAP : loi d'accélération et simplification de l'action publique



Chantier de reconversion d'une ancienne usine de la STV (Société Thermique de Valence) en une plateforme logistique pour l'entreprise Kuehne Nagel. 12 entreprises du Groupe CHEVAL ont œuvré sur ce chantier afin d'offrir une nouvelle vie au site : Asbestos, Sodetec, Molina, Valorsol, Cheval TP, E26, Valente, Migma ainsi que les entités supports Cheval Maintenance, DAE, Cheval Granulats et Groupe CHEVAL.

alors entièrement dépendant des prestataires. Le choix est donc crucial car de cette décision, découleront la qualité de la dépollution et la maîtrise des coûts annoncés. Regroupant les savoir-faire métier de la dépollution, de la déconstruction et du traitement des déchets, les entreprises du Groupe CHEVAL interviennent lors de cette étape clé du projet, afin d'accompagner au mieux les maîtres d'ouvrage dans cette tâche parfois ardue.

Les réalisations du Groupe CHEVAL

Asbestos, Planète Désamiantage, Sodetec, Molina, Cheval TP, Valorsol Environnement… toutes ces entreprises du Groupe participent chaque année à des chantiers de revalorisation de friches industrielles. Fortes d'une grande expertise technique et de la capacité de gérer des projets très différents, elles proposent leurs savoir-faire sur l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Pour TEA (Transports Européens Automobiles) à Andancette dans la Drôme, le Groupe CHEVAL a ainsi participé cette année à plusieurs phases de la reconversion d'une ancienne usine de Pont-à-Mousson qui fabriquait des canalisations en amiante béton. Afin que le client puisse installer une plateforme logistique automobile de stockage de véhicules, des travaux de dépollution et de démolition étaient nécessaires. Reconnue pour son professionnalisme et son expertise en désamiantage, l'entreprise Asbestos a été choisie pour prendre en charge cette opération délicate sur pas moins de 30 000 m^2. Sur ce chantier, les équipes ont eu recours à une technique innovante pour le calfeutrement des surfaces non confinées : l'application de polyasim. Le polyasim est une couche opaque très résistante appliquée sur la surface contaminée (engin, véhicule ou bâtiment) qui permet de confiner cette dernière entièrement. La partie déconstruction a été effectuée à la suite du désamiantage par les équipes de Sodetec.

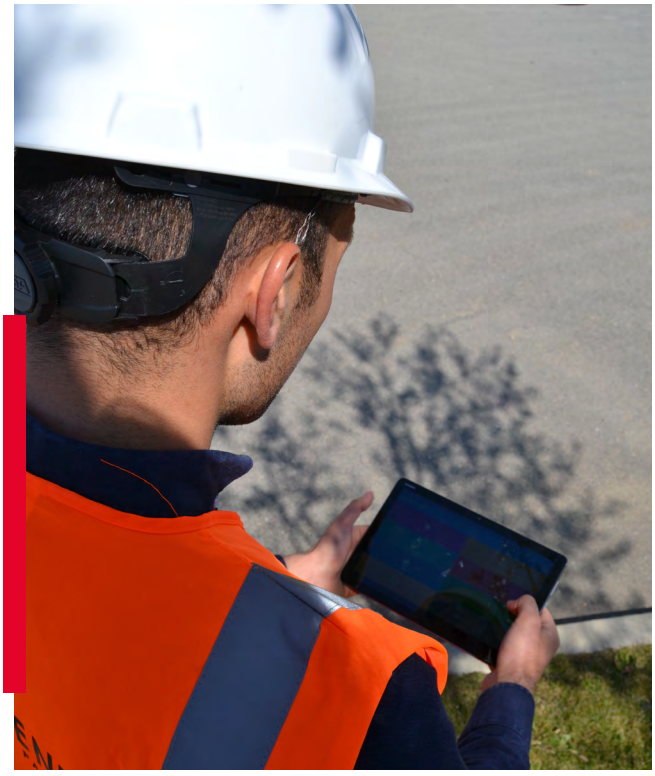
Si le chantier d'Andancette n'a pas nécessité d'opérations de dépollution des sols, celles-ci sont toutefois nécessaires dans la grande majorité des projets de réhabilitation de friches. Ces opérations sont la spécialité de l'entreprise Molina, laquelle maîtrise une grande variété de techniques de dépollutions des sols. Elle opère ainsi chaque année sur des terrains contaminés par des déchets industriels divers. Une fois l'analyse et le diagnostic des sols pollués effectués, Molina propose à ses clients la méthodologie la plus adaptée à la dépollution du site concerné : excavation et évacuation des terres polluées, biotertre, confinement, etc. Depuis janvier 2020, l'entreprise participe ainsi au chantier de réhabilitation d'une ancienne usine d'aluminium Péchiney à Salindres (30). De par son expertise en travaux publics, l'entreprise gère par ailleurs la création d'aires de stockage et de traitement dédiées à recevoir des terres polluées tel qu'elle a pu le faire sur le chantier de Terenvie à Feyzin. ▪

CERTIFICATIONS
À QUOI SERVENT-ELLES ?

ISO 9001, NF X 46-010, MASE… ces noms étranges sont pour vous l'évocation d'une fusée spatiale imaginée par la NASA, d'une référence de meuble IKEA ou d'un numéro de commande internet. Vous avez tout faux. Ces acronymes correspondent à des certifications professionnelles. Le Groupe CHEVAL en compte pas moins de 19. Mais quelles sont leurs utilités ?

La certification d'une entreprise correspond à un référentiel qui assure aux clients une garantie sur la qualité d'un produit ou d'un service. Elle est délivrée par un organisme spécialisé, lequel est accrédité par le COFRAC (Comité français d'accréditation). L'obtention d'une certification professionnelle indique que l'entreprise s'est lancée dans une démarche qualité, sécurité, environnement et qu'elle s'efforce de se conformer à des procédures de références qui font autorité dans son secteur d'activité au niveau national.

Bénéficier d'une certification constitue pour une entreprise un réel atout. Les clients sont en effet de plus en plus exigeants et ont besoin d'être rassurés sur les fonds qu'ils souhaitent engager dans un service. Ils se sentiront plus en confiance si l'entreprise a déjà été évaluée par un tiers surtout si celui-ci est un organisme reconnu. La certification représente donc un excellent outil de promotion externe en ce qu'elle constitue une reconnaissance et une valorisation du savoir-faire de l'entreprise. Outre la confiance client, la certification peut se révéler un véritable atout en interne en ce qu'elle offre un cadre d'amélioration continue. En identifiant les processus et en faisant ressortir les éléments susceptibles d'être perfectionnés, l'entreprise progresse en effet constamment dans l'efficacité, la transparence et la fiabilité de son organisation. La certification constitue par ailleurs un véritable gage de sécurité pour les collaborateurs et les usagers. Elle garantit en effet que l'entreprise s'est engagée à respecter l'ensemble des règles, normes et législation en vigueur en matière de sécurité. La certification peut également être un formidable moyen de mesurer l'impact des activités sur l'environnement permettant ainsi de progresser dans ce domaine. ▪



LES CERTIFICATIONS RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GROUPE ET TÉMOIGNENT DE NOTRE ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN D'UN POINT DE VUE QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT (QSE).

Afin de répondre à des exigences qualité, nous définissons des modes de fonctionnement et des process, nous les traçons et nous les vérifions. En utilisant cette organisation qui a été définie au préalable, le Groupe travaille ensuite pour assurer la santé, la sécurité et l'intégrité de l'ensemble des collaborateurs à leur poste de travail en leur offrant des formations, équipements ou matériels adéquats. Nous organisons enfin toutes nos activités de manière à maîtriser notre impact sur l'environnement sur les chantiers ainsi que sur nos sites (industries-carrières). Il s'agit d'un système de management intégré qui permet au Groupe CHEVAL de poursuivre sa croissance de manière organisée et efficace.



Magali GOURDON,
Directrice QSE du Groupe CHEVAL

AGIR POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES : L'EXEMPLE DE CHEVAL GRANULATS

Regroupant 12 carrières, Cheval Granulats propose une large gamme de sables, gravillons et graves : 17 variétés de matériaux différents et plus de 60 coupures granulométriques. Cette grande diversité de matériaux permet à l'entreprise de couvrir l'ensemble des besoins liés aux métiers du Groupe CHEVAL : routes, béton, voiries, réseaux, aménagements extérieurs, etc. Outre la production de granulats, l'entreprise accueille également des inertes tels que des déblais de terrassement, mais aussi des croûtes d'enrobés et des bétons pouvant être recyclés. Ces inertes sont des déchets minéraux dits de classe 3 : non-dangereux et non-polluants. Les équipes de Cheval Granulats traitent ainsi chaque année plus de 1 500 000 tonnes de granulats et de déblais.

100 % des matériaux accueillis par Cheval Granulats sont réutilisés. La majeure partie d'entre eux est recyclée. Cheval Granulats essaie en effet pour chaque matériau naturel de proposer une alternative issue du réemploi des ressources collectées. « C'est déjà le cas par exemple pour le sable à tranchée et la grave de couche de forme qui existent sous une forme naturelle et recyclée. L'entreprise recherche actuellement la possibilité de faire de même pour les gravillons naturels pour application béton. » précise Benjamin Toussaint, nouveau directeur de Cheval Granulats. Les matériaux non-recyclables serviront, quant à eux, à réaménager par remblaiement les carrières. Celles-ci sont, en effet, soumises à une obligation légale de remise en état. À travers ces initiatives fortes, l'entreprise souhaite préserver la ressource granulats qui est l'une des plus utilisées après l'eau par la population : 7 tonnes par habitant par an.

L'entreprise possède par ailleurs deux centrales de criblage et de concassage traitant annuellement 500 000 tonnes de matériaux, principalement à destination des industries béton et enrobé. Afin de minimiser leur impact environnemental, ces deux centrales sont dotées d'un système de gestion de l'eau. L'eau de process est ainsi récupérée, puis traitée afin d'en extraire la boue, et réinjectée finalement dans les installations. L'objectif est une fois encore de ne pas utiliser inutilement les ressources naturelles dont nous avons besoin au quotidien. ▪





MOLINA
Cité scolaire de l'Édit à Roussillon



CHEVAL
AMÉNAGEURS
ENGAGÉS



ASBESTOS - BLANC BTP - CHEVAL GRANULATS - CHEVAL TP - DAE - DA2C
DRÔME BÉTON - ENTREPRISE 26 - CHEVAL MAINTENANCE - MIGMA - MOLINA
PLANÈTE DÉSAMIANTAGE - RHÔNE-ALPES TP - SABLONS ENROBÉS - SODETEC - VALENTE
VALORSOL ENVIRONNEMENT - GROUPE CHEVAL